



Bourses Paul-Charbonneau 2018

Volet éducation

Dans le cadre de la remise des bourses Paul-Charbonneau – volet éducation, la *Fondation Éduquer en français* est à la recherche de candidatures afin de reconnaître des finissantes et des finissants du secondaire qui se sont démarqués au cours de leur cheminement scolaire.

Vous trouverez ci-joint les critères d'admissibilité et les procédures de mise en nomination.

Vous êtes priés de nous parvenir des candidatures le plus tôt possible.

DATE LIMITE : Le vendredi 22 juin 2018

Bourses Paul-Charbonneau

Paul Charbonneau, la personne

Paul Charbonneau a œuvré au sein de la francophonie canadienne pendant plus d'une vingtaine d'années. Il s'est particulièrement intéressé aux questions reliées à l'éducation. Dès le début de sa carrière, il a fait de l'éducation en français sa priorité et a grandement contribué à l'émergence d'un système d'éducation en milieu minoritaire dans la province de Terre-Neuve-et-du-Labrador.



Il fut le premier directeur général de la Commission nationale des parents francophones (CNPF). En plus de piloter la création d'un réseau national de parents, il mena à bon terme les stratégies politiques et juridiques qui ont permis la création et le financement des conseils scolaires à l'extérieur du Québec.

En 2001, il assumait la direction générale de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) et du Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGÉ) dont les mandats sont de soutenir sur le plan politique et, par des projets nationaux tant dans le domaine administratif que pédagogique, le travail des conseils scolaires en milieu minoritaire. Paul Charbonneau est malheureusement décédé, dans la force de l'âge, le 27 juillet 2007.

Les bourses Paul-Charbonneau

Les bourses Paul-Charbonneau ont été créées en guise de reconnaissance pour son importante contribution à l'avancement des droits des francophones en contexte minoritaire et à la promotion de la francophonie canadienne, et plus particulièrement en lien avec la gestion scolaire. Les objectifs visés par ces bourses sont de célébrer la réussite scolaire, le leadership et l'engagement communautaire.

Ces bourses (volet éducation) visent à encourager les finissantes et les finissants du secondaire des écoles de langue française de la francophonie canadienne à poursuivre leurs études postsecondaires dans une institution francophone sise en contexte minoritaire et à souligner la contribution des établissements postsecondaires à la vitalité et la pérennité des communautés francophones en milieu minoritaire.

Les bourses Paul-Charbonneau – volet éducation - seront remises au terme de chaque année scolaire à trois finissantes ou finissants du secondaire représentant respectivement chacune des trois régions du pays (Atlantique, Centre (Ontario), Ouest et Nord). Les bourses encouragent ces jeunes à entreprendre la première année de leurs études postsecondaires. Chacune des bourses est d'une valeur de 1 000 \$.

Un autre volet des bourses Paul-Charbonneau (volet petite enfance) vise à appuyer la formation continue des éducateurs et éducatrices de la petite enfance dans le cadre des stages offerts par l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), à raison de trois bourses également.

Bourses Paul-Charbonneau – volet éducation (suite)

Processus de sélection

Chacun des conseils scolaires pourra soumettre une candidature qu'il aura déterminée selon ses critères de réussite scolaire, de leadership et d'engagement communautaire.

Les candidatures reçues pour chacune des régions seront évaluées par un jury formé des membres du conseil d'administration de la *Fondation Éduquer en français*.

Une grille d'évaluation servira aux fins de sélection des candidatures et mettra l'accent sur des critères de réussite scolaire, de leadership et d'engagement communautaire.

Critères d'admissibilité :

- Être une finissante ou un finissant du secondaire pour l'année scolaire 2017-2018.
- S'être démarqué(e) de façon significative au cours de son cheminement scolaire par sa réussite scolaire, son leadership et son engagement communautaire.
- Être mis(e) en nomination par son conseil scolaire.

Procédures de mise en nomination :

- L'appel des candidatures est effectué au mois de mai.
- L'invitation à la mise en nomination est envoyée aux présidences et aux directions générales des conseils scolaires francophones membres de la FNCSF.
- Le formulaire est rempli et retourné avant la date limite par le bureau de la direction générale du conseil scolaire.
- Une seule candidature par conseil scolaire sera acceptée.
- L'étude des nominations et le choix des lauréats sont effectués par les membres du conseil d'administration de la *Fondation Éduquer en français*.
- Les lauréats sont annoncés lors du congrès annuel de la FNCSF qui se tient à l'automne de chaque année.

Modalités diverses :

Les bourses Paul-Charbonneau sont réservées pour les finissantes et les finissants du secondaire de l'année scolaire 2017-2018. Les lauréats seront choisis à l'été 2018, les bourses leur étant remises à l'automne 2018 pour leur première année d'études postsecondaires 2018-2019.

Ces bourses visent également à encourager les finissantes et les finissants du secondaire des écoles de langue française à poursuivre leurs études postsecondaires dans une institution francophone sise en contexte minoritaire (hors Québec). Toutefois, même s'il est important de privilégier les institutions francophones, il se peut que certains programmes n'y soient pas disponibles. Dans une telle éventualité, la mise en candidature sera tout de même recevable.

Les noms des lauréats 2018 seront dévoilés le 19 octobre 2018 lors du congrès annuel de la FNCSF.



Bourses Paul-Charbonneau 2018 – volet éducation

Formulaire de mise en nomination

Nom du conseil scolaire : _____

Province ou territoire : _____

Critères d'admissibilité :

- Être une finissante ou un finissant du secondaire pour l'année scolaire 2017-2018.
- S'être démarqué(e) de façon significative au cours de son cheminement scolaire par sa réussite scolaire, son leadership et son engagement communautaire.
- Être mis(e) en nomination par son conseil scolaire.

Il est à noter que seul un formulaire rempli et retourné avant la date limite par le bureau de la direction générale du conseil scolaire sera admissible. Une seule candidature par conseil scolaire sera acceptée.

Une photo du finissant, en format numérique, doit également accompagner le présent formulaire.

Bien vouloir identifier le nom de la candidate ou du candidat retenu par votre conseil scolaire et indiquer brièvement les principales raisons qui ont orienté votre choix en ce sens :

Nom de la candidate ou du candidat : _____

Se distingue en raison de (maximum de 20 lignes ou 300 mots) :

La mise en candidature doit être envoyée avant **le vendredi 22 juin 2018** :
Par courriel à Anne-Marie Dessureault : adessureault@bellnet.ca